

Image not found or type unknown



## pension alimentaire retenu par la CAF

Par **isaf**, le 12/12/2024 à 08:07

Bonjour,

Est ce que la caf on le droit de me retenir la pension alimentaire pour le rembourser un trop perçu or il me retienne deja sur la prime d activite ?Deja que Mr paye la pension alimentaire quand ca l arrange alors qu il a un arrangement a l amiable avec l aripa,

Merci par avance

Cordialement

Par **Isadore**, le 12/12/2024 à 09:18

Bonjour,

Quelle est l'origine de ce trop-perçu ?

Par **isaf**, le 12/12/2024 à 10:15

rebonjour, l origine est un trop perçu de la prime d activite

cordialement

Par **youris**, le 12/12/2024 à 10:51

Bonjour,

si la CAF vous a versé plus d'argent qu'elle ne le devait, il est logique qu'elle le récupère en le déduisant des prestations futures.

la CAF récupère l'argent qu'elle vous a versé en trop que vous n'auriez pas du percevoir.

salutations

Par **Isadore**, le **12/12/2024** à **15:51**

Bonjour,

De ce que je sais, la CAF n'est pas censée retenir cet argent sur la pension alimentaire. La pension alimentaire n'est pas saisissable et la CAF n'est qu'un intermédiaire.

<https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/je-beneficie-de-prestations-sociales-peuvent-elles-etre-saisies-par-voie-davis>

La CAF doit effectuer cette retenue sur des allocations qu'elle vous verse, ou alors vous réclamer directement les fonds.

Mais est-ce à votre avantage de discuter ce point ? La CAF pourrait vous demander le remboursement immédiat des sommes, et si nécessaire faire émettre un titre exécutoire par le Trésor Public pour un recouvrement forcé.

Cette solution vous permet de bénéficier d'un étalement pour le remboursement de votre dette.

Par **isaf**, le **13/12/2024** à **07:00**

bonjour

Merci pour votre réponse, la CAF retiens déjà sur la prime d'activité (il reste à rembourser) salaire actuelle est de 1000€, la pension alimentaire est versée quand ça arrange Mr alors qu'il a un accord avec l'ARIPA c'est un vrai casse-tête pour les déclarations trimestrielles,

Cordialement